Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-262904121-20260908-2026090803-DE

CIAS du Pays Fouesnantais

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 03

L'an deux mille vingt-six, le 8 septembre, le Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 2 septembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du Conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 17 h 30 s'est terminée à 17h45.

Morgane GUENNOU a été élue secrétaire de séance.

Membres élus	Membres nommés	Membres élus	Membres nommés
Présents		*Absents excusés*	
Anne BOURBIGOT Séverine COSQUERIC Morgane GUENNOU Christine JAN Anne LAVILLONNIERE Roger LE GOFF Corinne MARTIN	Elie BIDET Marine LE GOFF Jean-Pierre MERRIEN Marie-Noëlle MORIO LE REST Marie-José WETZEL	David RIVIERE	Pascale CHERBONNEL Nadine QUELENNEC

EHPAD DU PAYS FOUESNANTAIS : SUBVENTION ET PARTICIPATION 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

➔ de voter les subventions et participations 2026 comme suit :

COTISATIONS ET SUBVENTIONS 2026

	EHPAD DU PAYS FOUESNANTAIS
AMICALE	15 000,00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF
Président

C.I.A.S. PAYS FOUESNANTAIS
26, Bis Rue de Kergoadig
29170 FOUESNANT
02 98 56 04 79